

Direction générale du Trésor

WESTMINSTER & CITY

NEWS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°20 – 11 au 17 juin 2021

En bref

Les exportations totales britanniques ont légèrement diminué en avril (-0,6%) par rapport à mars, après deux mois de hausse, selon <u>l'ONS</u>. En glissement

mensuel, les exportations hors UE ressortent en repli (-2,9%), principalement en raison des ventes d'automobiles. En revanche, les exports vers l'UE sont en hausse (+2%), tirées par le fer et l'acier. Les importations totales sont en hausse de 3,9%, avec une augmentation en provenance de l'UE et hors UE de 3,2% et 4,5% respectivement.

+8,4%

Soit l'écart en mai par rapport au niveau moyen du volume des ventes de détail prépandémie en 2019.

Fait marquant : Mandaté par le gouvernement, un groupe de travail parlementaire <u>préconise</u> des réformes financières pour capter les opportunités post-Brexit

Le groupe de travail sur l'innovation, la croissance et la réforme réglementaire (<u>Taskforce on Innovation, Growth and Regulatory Reform - TIGRR</u>), <u>mandaté</u> en février par le Premier ministre et composé de trois parlementaires, a présenté cette semaine ses recommandations sur la manière dont le Royaume-Uni peut remodeler son approche de la réglementation et saisir les opportunités économiques post-Brexit.

Dans le domaine financier (cité 94 fois), la *Taskforce on Innovation, Growth and Regulatory Reform* (TIGRR) revendique un retour à un modèle régulatoire axée

sur la « common law » et privilégie une approche prudentielle souple, fondée sur les résultats plutôt que sur des règles écrites et détaillées. Dans le détail, le rapport entend saisir les opportunités réglementaires post-Brexit et préconise notamment de faire évoluer la réglementation sur les marchés financiers, réviser le cadre prudentiel des assureurs (notamment en réduisant le « matching adjustment » de 75%), alléger les obligations en matière de lutte anti-blanchiment pour les fintechs et les nouvelles banques dites « challengers », et permettre aux investisseurs institutionnels d'investir de façon plus flexible dans les petites entreprises à fort potentiel de croissance.

Le Premier ministre britannique a accueilli positivement le rapport, indiquant qu'une réponse serait apportée dès que possible et que ce n'était que « le début de notre volonté de réaliser les promesses du Brexit ». Lord Frost sera chargé de faire avancer ce travail, à la tête d'une nouvelle « unité gouvernementale des opportunités ouvertes par le Brexit ».

Actualité macroéconomique

Le PIB britannique a cru de 2,3 % en avril, endessous du consensus à 2,5 % - L'activité reste ainsi 4 % en-deçà de son niveau pré-Covid. La croissance a été soutenue par une expansion de 3,4 % du secteur des services dont +8,9 % dans le secteur de la distribution et +44,1 % dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. En revanche, le secteur de l'industrie s'est contracté de 1,3 %, en raison d'une chute de l'activité des industries extractives induite par des opérations de maintenance dans les puits pétroliers. Si la reprise n'est pas menacée directement par le report de la levée totale des restrictions du 20 juin au 19 juillet (- 0,1 % de PIB selon Panthéon l'accélération Macroeconomics), propagation du variant delta au Royaume-Uni pourrait inciter les ménages à rester chez eux ce qui pourrait compromettre l'activité des secteurs de l'hôtellerie-restauration et du divertissement. Les derniers indicateurs en temps réel début juin témoignent notamment

d'un léger ralentissement de la consommation. Au total, le consensus économique s'attend à une croissance de 6,8 % en 2021 et 5,4 % en 2022 (enquête menée du 28 mai au 10 juin).

L'inflation a dépassé la cible de 2 % de la Banque d'Angleterre en mai - L'indice des prix à la consommation a atteint 2,1 % en mai contre 1,5% en avril, au-dessus du consensus et des prévisions de la Banque d'Angleterre à 1,8 %. L'inflation sous-jacente s'est également établie en hausse, à 2 % contre 1,3 % en avril. Cette accélération est due en partie à la réouverture du secteur des services qui a entraîné une hausse des prix : les prix des services de restauration ont augmenté de 1,4 % en mai contre 0,6 % en avril tandis que la croissance des prix des services de coiffure a atteint 7,9 % contre 7,2 % en avril. Les prix des biens ont augmenté de 2,3 % en mai, contre 1,1 % en avril, grâce à la hausse des prix des vêtements et un rebond des prix des biens de divertissement. Enfin les prix du pétrole ont augmenté de 17,9 % en mai contre 13,6 % en avril, par effet de base. L'inflation devrait continuer d'accélérer jusqu'à la fin de l'année. Le cabinet d'analyse Panthéon Macroeconomics anticipe un

pic à 2,8 %, tandis que JP Morgan prévoit un pic à 3,3 %.

La reprise économique s'observe sur le marché du travail - Le taux d'emploi a augmenté de 0,3 % en avril (+113 000 emplois), tandis que le taux de chômage ressort en légère baisse à 4,7 % contre 4,8 % en mars. L'emploi devrait continuer d'augmenter sur les prochains mois, comme le suggèrent la balance des emplois des PMI qui a atteint son plus haut niveau depuis 2014 en mai et l'augmentation de 0,7 % du nombre d'employés inscrits au système de prélèvement de l'impôt à la source en mai. De plus, le nombre d'emplois vacants aurait également augmenté de 21 % entre avril et mai, atteignant ainsi un nouveau record. Deux facteurs viennent cependant tempérer les perspectives du marché de l'emploi: (1) le dispositif de chômage partiel deviendra moins généreux à partir de juillet et disparaîtra fin septembre, et (2) le nombre de travailleurs indépendants a diminué de 0,5 % en avril, reflétant la préférence actuelle pour un emploi stable, ce qui élève le nombre de personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

La croissance des prix immobiliers a ralenti en avril – Les prix immobiliers ont cru de 8,9 % en avril contre 9,9 % en mars, en-deçà du consensus à 12,2 %. Ce ralentissement s'explique par la décrue du nombre d'acheteurs potentiels, après le pic observé en mars en raison de l'exonération temporaire des droits de mutation à titre onéreux (stamp duty) qui devait initialement disparaitre fin mars. Cette mesure a par la suite été prolongée jusqu'à fin juin, ce qui pourrait entrainer un rebond des prix immobiliers en mai et juin. Des données Google indiquent en effet

que le nombre de visiteurs de sites de recherche immobilière reste 20 % supérieur à leur niveau habituel. La croissance des prix immobiliers devrait ralentir à la fin de l'année, lorsque le stamp duty aura retrouvé son taux habituel et que les revenus des ménages seront contraints par la hausse de l'inflation et la fin du dispositif de chômage partiel.

Le gouvernement prolonge l'interdiction des expulsions des locataires commerciaux et annonce un cadre de gestion partagée des dettes locatives - Alors que les commerces britanniques ont accumulé des arriérés de loyers équivalents à 6 Md£ depuis le début de la crise, le Trésor a décidé de prolonger l'interdiction des expulsions jusqu'à mars 2022. Initialement, cette interdiction aurait dû être levée fin juin, ce qui aurait pu entraîner des milliers de fermetures de commerces. D'ici la nouvelle échéance, les autorités ont annoncé une législation qui devrait offrir un cadre pour organiser le cantonnement des dettes locatives et leur apurement avec un impact partagé entre locataires et bailleurs. Le gouvernement a en revanche refusé d'étendre les autres mesures de soutien, telles que le dispositif de chômage partiel, malgré les demandes du secteur des services dont l'activité restera réduite un mois supplémentaire en raison du report de la levée des dernières restrictions au 19 juillet.

Actualité commerce & investissement

Le Royaume-Uni a conclu un accord de principe avec l'Australie en vue d'un traité de libreéchange - Il s'agira du premier accord commercial véritablement nouveau négocié par le gouvernement britannique depuis sa sortie de l'Union européenne. Une libéralisation totale des échanges est prévue pour les produits britanniques entrant en Australie. Dans le sens inverse (accès des produits australiens au marché britannique), l'accord évoque une « libéralisation totale [...] tenant compte des produits sensibles britanniques ». Pour certains produits, la libéralisation sera progressive, avec un seul quota permanent prévu sur le riz. En outre, des avancées sont annoncées en matière de mouvement des personnes, notamment avec l'abandon de la nécessité de prouver le caractère non substituable par de la main d'œuvre locale afin d'embaucher un candidat étranger. Par ailleurs, les conditions des dispositifs de mobilité pour les jeunes seront assouplies, avec une éligibilité pour les personnes de moins de 35 ans (30 ans actuellement), sans avoir besoin de justifier d'un travail spécifique, notamment 3 mois dans les fermes australiennes. Le texte final de l'accord de libre-échange pourrait être publié dans les prochaines semaines. L. Truss, la ministre britannique du commerce international, a souligné qu'il s'agissait d'une première étape afin

de rejoindre l'accord de commerce transpacifique (CPTPP).

Actualité financière

1 Réglementation financière et Marchés

Le régulateur britannique lancera cet été une étude d'impact quantitative afin de préparer sa révision de la réglementation des assurances post-Brexit - Conduite par la Prudential Regulation Authority (PRA), le Quantitative Study (QIS) s'inscrit dans Impact prolongement de l'annonce par le gouvernement britannique, en juin 2020, de la révision postbrexit de certaines caractéristiques du cadre réglementaire européen dit « Solvabilité II » pour les entreprises d'assurance. Le QIS sera un exercice de collecte de données ayant pour objectif de faciliter l'analyse des options de réforme potentielles et des impacts sur l'industrie. Il portera principalement sur trois points: (i) le calcul du Matching Adjustment, (ii) la marge de risque ; et (iii) la mesure transitoire sur les provisions techniques (Transitional Measure on Technical Provisions).

2 Banques et Assurances

Les perspectives de retour au bureau des banquiers britanniques sont décalées face à la propagation du variant Delta – Contrairement à leurs homologues américaines, les banques britanniques ont été moins prescriptives quant à leurs attentes de retour au bureau des travailleurs. HSBC, Barclays, Standard Chartered, Lloyds et UBS n'ont pas arrêté de dates précises, déclarant qu'elles s'aligneraient sur les directives gouvernementales. Dans le contexte de l'annonce du report de la levée des dernières restrictions au 19 juillet, la perspective d'un retour au bureau d'une partie substantielle des employés du secteur bancaire ne devrait pas se matérialiser avant septembre.

Un rapport souligne la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur financier britannique - D'après un rapport de l'association Women In Banking and Finance et de la London School of Economics s'appuyant sur des entretiens avec des employées du secteur financier, les femmes restent soumises à des exigences professionnelles plus élevées et doivent faire preuve d'une excellence accrue, relativement aux attentes pesant sur leurs pairs masculins. En parallèle, le nombre de femmes présidentes de conseil d'administration, directrices générales ou directrices financières reste très faible. La visibilité des hommes dans professionnel, les interrompues en raison de congés maternité et une plus grande réticence des femmes à diriger des hommes, indépendamment de leurs compétences, sont également des raisons avancées par le rapport.

Les prises de participation dans les PME britanniques ont augmenté de 9 % l'année dernière, atteignant leur plus haut niveau depuis dix ans – D'après le rapport **Small Business Equity** Tracker 2021 de la British Business Bank (BBB) et de Beauhurst, les investissements en fonds propres dans les petites et moyennes entreprises ont atteint 8,8 Mds£ en 2020, malgré un gel pendant les premières phases de la pandémie. La BBB estime avoir accompagné près d'un quart des deals via ses programmes, notamment le nouveau Future Fund. L'étude montre également que la forte performance des derniers trimestres de 2020 s'est poursuivie début 2021, le T1 2021 ayant été le meilleur depuis le début de la publication dυ rapport en 2011, investissements ayant atteint 4,5 Mds£.

LGIM retire l'assureur américain AIG d'un portefeuille de 58 Mds£ en l'absence de mesures concernant le charbon thermique notamment -Legal and General Investment Management va céder plusieurs de ses positions dans des portefeuilles gérés activement après « réponses insatisfaisantes » et des « violations des lignes rouges » au regard de ses activités en lien avec l'industrie du charbon et d'autres projets de combustibles fossiles D'après LGIM, cela faisait déjà quatre ans que le LGIM demandait à AIG de prendre des mesures. LGIM s'était déjà désengagé de sociétés telles que China Construction Bank et ExxonMobil. A l'inverse, LGIM réintègrera le détaillant américain Kroger dans divers fonds consécutivement à l'amélioration de ses politiques relatives à la déforestation notamment. A noter toutefois que LGIM reste investi dans AIG et ExxonMobil par le

biais de son activité - beaucoup plus importante - de fonds passifs.

3 Audit

Pour l'ancien PDG du Financial Reporting Coucil P. Boyle, la restructuration du marché de l'audit prévue au Royaume-Uni faillit à s'attaquer pleinement à la domination des Big Four -D'après P. Boyle, la réforme proposée par le <u>Livre</u> blanc publié en mars dernier augmenterait les coûts pour les entreprises sans réussir à traiter le manque de concurrence du secteur sur le marché du FTSE 100, dominé par les Big Four (Deloitte, EY, KPMG et PwC). P. Boyle considère que la proposition d'audits partagés ne permettra pas aux cabinets dits challengers de prendre le relais si l'un des Big Four venait à se retirer du marché.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Rédacteurs :

Pour s'abonner:

Responsable de la publication : Service Economique Régional de Londres Emma Cervantes, Jeanne Louffar Revu par Thomas Ernoult londres@dgtresor.gouv.fr